

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2018

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 113

présenté par

M. Ratenon, M. Coquerel, Mme Autain, Mme Taurine, M. Lachaud, M. Corbière, Mme Rubin,
M. Ruffin, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Ressiguiet, M. Quatennens, M. Prud'homme,
Mme Obono, M. Bernalicis, Mme Panot et Mme Fiat

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.